

Dispositif de présentation d'une œuvre

➔ Dispositif d'exposition ou de monstration

Il questionne :

➔ La matérialité de l'œuvre

➔ L'espace ou le lieu

➔ La perception de l'œuvre (les 5 sens) et l'interactivité avec le spectateur

Où ?	Espace privé (collection privée)
	Espace public
	Atelier
	Musée
	Galerie
	Foire, salon
	Nature
	In situ
	Lieu initial ou déplacé
	Sans lieu (œuvre immatérielle, en plusieurs endroits, perdue, détruite)
Quand ?	Dès le processus de création (dispositif constitutif de l'œuvre)
	Après (une fois l'œuvre terminée)
	Une fois l'œuvre acquise (achat, leg, donation, prêt, ...)
	Durée de la présentation : pérenne ou éphémère)
Comment ?	Dispositifs pour les œuvres en 2D (peinture, photographie, dessin, gravure) : cadre, vitre, accrochée à une cimaise, posée au sol, suspendue, imprimée dans un livre, etc.
	Dispositifs pour les œuvres en 3D (sculpture en ronde bosse, bas relief, installation) : posée au sol, surélevée sur un socle, dans une niche, dans une vitrine, accrochée, suspendue, etc.
	Dispositifs pour œuvres spécifiques : ->traces photographiques, vidéographiques, dessinées, écrites pour garder la mémoire ou le témoignage d'œuvres éphémères, monumentales, performances, happenings ->interfaces médias (télévision, projecteur, ordinateur, téléphone, réseau)
Par qui ?	L'artiste
	Le spectateur
	Le scénographe
	Le commissaire d'exposition ou le curateur